

Présentation

La forêt bretonne occupe 14 % du territoire, contre 30 % au niveau national. C'est donc une région peu forestière. Les sols boisés (forêts, bosquets, haies et alignements, peupleraies, coupes rases) occupent 20 % de la superficie du territoire régional. Le Morbihan est le département breton le plus boisé (25 % des surfaces et l'Ille-et-Vilaine le moins boisé (14 %). La superficie des forêts de production en Bretagne estimée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) avoisine aujourd'hui 384 000 ha. Les feuillus en représentent 259 000 ha, les conifères 68 000 ha et les peuplements mixtes 49 000 ha. Le volume de bois sur pied est estimé à 67 millions de m³ et les essences feuillues en représentent 61 % avec le chêne pédonculé comme espèce dominante (13 millions de m³) puis le châtaignier (8 millions de m³). Avec une présence sur pied de 8 millions de m³, le pin maritime est la 1^{re} essence résineuse et fait partie des trois principales essences régionales. En 2015, la superficie des forêts relevant du régime forestier gérée par l'Office National des Forêts (ONF) progresse pour atteindre 38 000 ha. La LAAF (Loi d'Avenir sur l'Agriculture et la Forêt) de 2014 a introduit de nouvelles dispositions relatives à la forêt. Le PNFB (Programme National de la Forêt et du Bois) qui en découle est en cours de validation et devra se décliner dans les deux ans en PRFB (Programme Régional de la Forêt et du Bois). Sa rédaction par la Draaf, et en association avec l'ensemble des acteurs réunis à la CRFB (Commission Régionale de la Forêt et du Bois) permettra de préciser les enjeux, objectifs et actions de la filière forêt-bois en Bretagne pour les 10 ans à venir.

L'État et les collectivités locales ont pris en compte dans les politiques régionales le linéaire bocager, enjeu important pour l'environnement et élément majeur du paysage breton avec ses haies et alignements d'arbres et de talus. Ainsi le programme Breizh Bocage (2007-2013) a permis le financement de 1 528 km de création et 1 161 km de restauration de haies ou talus en Bretagne. L'ensemble de ces mesures incitatives a été repris

dans le programme Breizh Bocage II (2014-2020).

Définitions

Depuis 2005, l'IFN (Inventaire Forestier National), qui a intégré l'IGN, a changé de méthode d'inventaire et a adopté les nouvelles définitions des espaces forestiers établies par le FAO. L'enquête Teruti-Lucas, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, permet de suivre l'évolution de la surface forestière. Les définitions des différents types d'occupation du sol de ces enquêtes annuelles sont harmonisées avec celles de l'IFN, les méthodes d'inventaire sont cependant différentes.

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert arboré de plus de 10 % et une largeur d'au moins 20 mètres. On distingue les forêts de résineux, de feuillus ainsi que les forêts mixtes (feuillus et conifères en mélange).

Pour les bosquets, la superficie doit être supérieure ou égale à 5 ares et inférieure à 0.5 ha.

Les landes ou friches sont des zones de plus de 5 ares et de plus de 20 mètres de large, couvertes par des végétaux non cultivés et par des arbres dont les houppiers ont moins de 10 % d'emprise au sol.

La peupleraie cultivée est une formation arborée individualisée du fait de la sylviculture spécifique qui lui est appliquée.

Fonds Forestier National : créé en 1946 pour soutenir financièrement une politique nationale de boisement et de reboisement il a été clôturé en 1999. Se sont succédés ensuite le Plan de Développement Rural National (PDRN 2000-2006), programme co-financé par l'Union européenne et le Projet de Développement Rural Hexagonal (PDRH. 2007-2013), programme également co-financé qui a réservé le financement aux actions intra-forestières en donnant la priorité à la mécanisation de l'exploitation forestière, à la desserte (voies et pistes pour sortir le bois) et à l'équipement pour la protection des forêts contre l'incendie.

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Bois-et-forets>

Site Agreste

Thématique Bois et forêts

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/>

Inventaire forestier national - Répartition du territoire 2010 - 2014

Unité : en milliers d'ha	Bretagne			France			Part Bretagne / France (en %)
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Principaux territoires							
Forêt	29	355	384	4 194	12 16	16 510	2,3
Lande	ns	48	48	237	1 871	2 109	2,3
Autre végétation*	ns	2 005	2 006	54	31 009	31 063	6,5
Bosquet, peupleraie	ns	ns	ns	ns	421	427	ns
Autres	ns	261	262	159	4 669	4 835	ns
Total	31	2 718	2 748	4 657	50 286	54 944	5,0

ns. signifie que le résultat correspondant est non significatif, c'est-à-dire qu'il a une précision statistique insuffisante pour être publié.

* végétaux non ligneux cultivés, arbres fruitiers, arbres d'ornement, arbustes cultivés sur une surface supérieure à cinq ares et sur une largeur supérieure à 25 mètres

Source : IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), campagnes d'inventaire

Surfaces gérées par l'Office national des forêts en Bretagne

Unité : ha	2013	2014	2015	Évolution 2015/2001 (en %)	France 2016
Domaniales	20 103	20 107	20 108	1,1	2 900 000
Terrains militaires	3 307	4 032	4 032	54,1	
Départementales	5 889	5 991	5 990	79,6	
Communales	4 141	4 211	4 276	55,5	
Conventions	821	821	821	-20,8	
Établissements publics	2 841	2 776	2 797	10,8	
Total	37 102	37 938	38 024	18,3	4 700 000

Source : ONF (Office National des Forêts)

Estimation des surfaces boisées en 2014

Unité : ha	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métr.
Forêts	92 985	81 931	61 016	119 853	355 785	15 323 296
Forêts de feuillus (en %)	61	60	51	42	53	61
Forêts de résineux (en %)	14	12	16	18	15	21
Forêts mixtes (en %)	20	27	30	39	30	17
Peupleraies en plein (en %)	5	1	3	1	2	1
Bosquets	13 690	28 020	14 039	21 203	76 952	765 239
Haies et alignements d'arbres	33 247	30 502	24 119	30 368	118 235	944 546
Landes ou friches	15 823	38 128	7 740	14 914	76 605	2 435 164

Source : SSP Teruti-Lucas 2014

Présentation

En 2014, la récolte de bois en Bretagne s'élève à 636 000 m³, soit une augmentation de près d'un tiers par rapport à la récolte de 2012.

En Bretagne, les conifères alimentent 90 % de la récolte de bois d'œuvre. La récolte de bois d'œuvre conifères a augmenté d'un tiers par rapport à 2012 pour atteindre un volume de près de 570 000 m³ en 2014. Sapins et épicéas (principalement l'épicéa de Sitka) représentent 70 % du volume conifère exploité, le pin maritime 16 % et le pin sylvestre 3 %. Depuis 2012, année où la récolte des bois d'œuvre feuillus a atteint son plus bas niveau, une embellie s'est amorcée : + 16 % pour la récolte de 2013, puis + 4 % en 2014 pour atteindre un volume de 66 700 m³. Le peuplier approche les deux tiers de la récolte de 2014, le chêne n'en représente plus que 17 % et le châtaignier 7 %.

La récolte de bois de trituration et autres bois s'établit à 87 300 m³ en 2014, en recul de 13 % par rapport à 2013. Sur la période 2005 à 2014, elle s'élève en moyenne à 91 000 m³. La récolte s'appuie presque exclusivement sur des résineux. En 2014, le département des Côtes-d'Armor a produit le tiers de la récolte de bois de trituration.

La récolte de bois énergie atteint en 2014 un volume de 154 100 m³. Elle augmente ainsi d'un quart par rapport à 2013, contre 4 % en France métropolitaine. Comparativement à l'année 2005, la récolte bretonne comme la récolte nationale ont pratiquement triplé en 2014.

Les bois portant le label de l'éco certification représentent 30 % des bois récoltés en 2014. Au total 272 500 m³ de bois certifiés ont été récoltés. Les volumes de bois éco certifiés ont fortement progressé ces quatre dernières années.

La production de sciage

La production commercialisée de la branche scierie* en 2014 s'élève à 186 300 m³ (+ 14 % par rapport à 2012).

Les conifères fournissent 80 % de la production. Les volumes correspondants atteignent 88 500 m³ pour la catégorie sapin-épicéa qui totalise près de 50 % des sciages de conifères, 13 % pour le pin maritime et 6 % pour le pin sylvestre. En 2014, les sciages produits en sapin-épicéa ont augmenté de 45 % et leurs volumes sciés ont doublé entre 2005 et 2014, mais avec un tassement en 2012 et 2013. À l'inverse, pour la même période, les sciages de pin maritime ont diminué de moitié.

Le Morbihan produit plus de 60 % des résineux sciés et la majorité du volume régional de pin maritime (73 %) et près de 60 % des sciages de sapin-épicéa.

Les feuillus tempérés représentent 15 % de la production de sciages en 2014. Le chêne représente près de 60 % des sciages de feuillus. L'Ille-et-Vilaine produit l'essentiel du chêne scié (90 %).

* Ensemble sciages, bois sous rails et merrains

Les entreprises du secteur

En 2014, la Bretagne compte 61 exploitations forestières (sans activité de scierie associée), 23 scieries (sans activité d'exploitation forestière associée) et 18 entreprises associant exploitation forestière et scierie.

L'indice de prix des grumes** (toutes catégories) pour la France au 2^e semestre 2014 est de 112,7 pour le chêne, 106,6 pour le sapin-épicéa, 105,1 pour le douglas, 124,1 pour le pin maritime.

** Base 100 au 2^e semestre 2011

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Bois-et-forets>

Site Agreste

Thématique Bois et forêts

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/>

Récolte de bois en 2014

Unité : m ³ de bois rond	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
Bois d'œuvre	203 696	174 968	95 095	162 611	636 370	19 343 903
dont bois certifié	81 481	57 428	35 027	25 143	199 079	10 400 749
Total feuillus	27 717	2 309	26 570	10 112	66 708	5 209 055
Total conifères	175 979	172 659	68 525	152 499	569 662	14 134 848
Bois d'industrie (trituration et autres bois)	s	s	s	s	116 081	11 122 394
dont bois certifié	s	s	s	s	45 612	6 497 602
Bois énergie commercialisé	29 019	28 957	42 432	53 700	154 108	7 217 820
dont bois certifié	6 384	4 981	10 487	5 937	27 789	2 877 389

Source : SSP, enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries

Les entreprises du secteur selon la localisation du siège en 2014

Nombre d'entreprises	Exploitation forestière sans scierie	Scierie sans exploitation forestière	Exploitation forestière et scierie	Total	Entreprises ayant une activité d'exploitation forestière	Entreprises ayant une activité de scierie
Bretagne	61	23	18	102	79	41
<i>Rappel 2013</i>	65	24	18	107	83	42
France métropolitaine	2 289	806	783	3 878	3 072	1 589
<i>Rappel 2013</i>	2 305	834	802	3 941	3 107	1 636

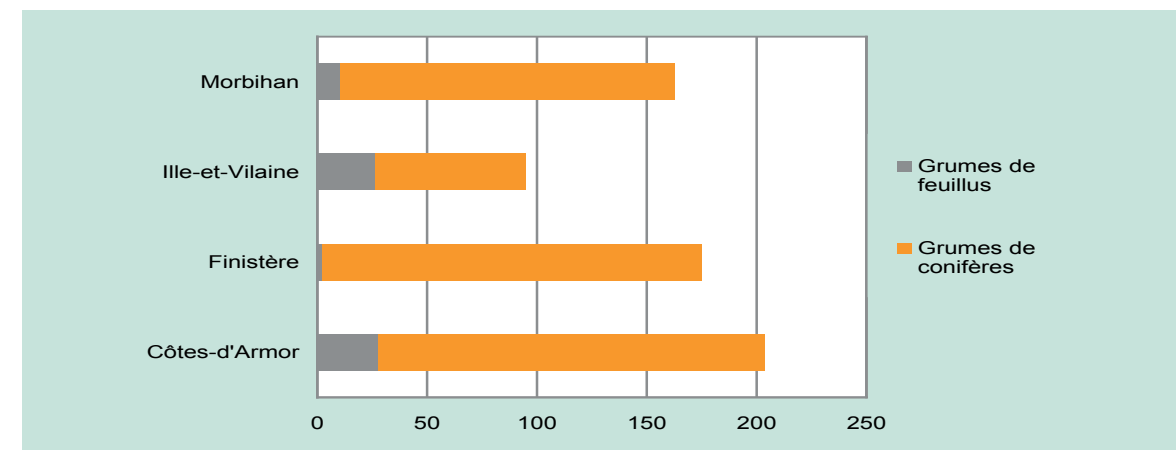
Source : SSP, enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries

Production commercialisée de la branche scierie en 2014

Unité : m ³	Feuillus tempérés	Conifères	dont sapin-épicéa	dont pin maritime	Ensemble sciages
Bretagne	27 155	148 322	88 543	24 236	186 330
France	1 304 239	6 358 093	3 528 795	1 415 524	7 934 329
Part Bretagne / France	2,1 %	2,3 %	2,5 %	1,7 %	2,3 %
Évolution 2014/2013	9,2 %	15,6 %	45,4 %	3,0 %	13,6 %

Source : SSP, enquête annuelle de branche dans les exploitations forestières et les scieries

Récolte de bois d'œuvre en 2014



Source : SSP, enquête annuelle de branche, exploitations forestières